

Saint-Chamant

Le Mot du Maire

Après plusieurs mois ponctués de campagnes électorales, de débats politiques et de dimanches aux urnes, l'été va certainement nous apporter un peu de sérénité. Cette longue période nous a conduit à des comportements, à des sentiments parfois inattendus : quelquefois du dégoût, parfois de l'espoir, mais aussi de la peur ou de l'indifférence, et peut-être même de la haine.

S'il apparaissait nécessaire de redonner aux électeurs que nous sommes un peu d'intérêt, ainsi que de la confiance, dans la politique et dans les hommes et les femmes qui l'investissent, je ne suis pas sûr que ces objectifs aient été atteints. Deux indicateurs en attestent : D'abord le niveau de participation, quelquefois extrêmement faible, démontrant que les messages portés et les projets proposés n'ont pas eu d'échos. Les nouveaux élus doivent en tirer des leçons. Une remise en cause salvatrice devrait les amener à construire une nouvelle stratégie d'action, une nouvelle vision pour l'avenir et donc une nouvelle Politique, en lien avec les réalités et les besoins de notre quotidien.

Par ailleurs, le score de certains extrêmes, dans nos territoires ruraux, peut surprendre. J'imagine qu'il s'agit d'un sentiment d'abandon ou d'un phénomène de rejet de l'action politique de ces dernières décennies. Il n'en reste pas moins vrai que les gestes et les actions guidées par la colère peuvent avoir de lourdes conséquences. Il ne faudrait surtout pas que la déception nous conduise à de l'égoïsme et du repli sur soi.

Quelles alternatives pouvons nous envisager pour être acteurs de notre Avenir ? L'Histoire est en mouvement perpétuel, et de ce fait, les changements nécessaires pour s'adapter ne doivent pas raviver nos peurs. En prenant conscience de tout le positif qui nous entoure, ce sont l'action, le comportement de chacun et notre solidarité, qui seront garants des revendications que nous porterons à ceux qui ont la responsabilité de l'action publique. Au delà de l'attente : soyons acteurs !

Bon été à tous et à très bientôt.

Jean-Marie Fabre

Bulletin Municipal n°19

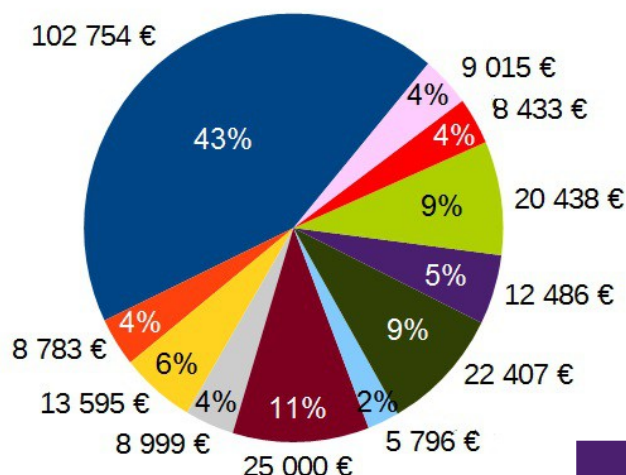
Été 2017



La vie municipale

LES COMPTES DE LA COMMUNE :

Dépenses de fonctionnement 2016 : 237 706 €

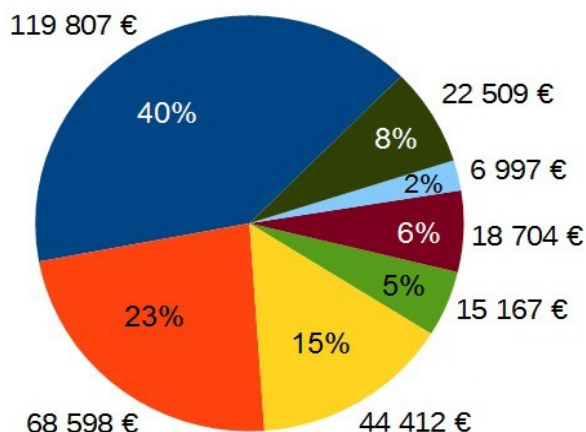


BUDGET PRINCIPAL 2016

- Charges personnel et cotisations
- Indemnités élus
- Assurances, Impôts et taxes
- Remboursement emprunts
- Électricité, téléphone, eau, carburant, affranchissement
- Fournitures, produit entretien, etc
- Entretien voirie et bâtiments
- Entretien matériel et maintenance
- École : Denrées, Transports, Fournitures, TAP
- Service Incendie
- Cotisations, contributions et subventions

Recettes de fonctionnement 2016 : 296 194 €

- Dotations
- Impôts fonciers et taxe habitation
- Loyers, revenus immeubles et autres
- Cantine et garderie
- Produits de services (ventes bois, récoltes, etc)
- Produits exceptionnels
- Taxes et revenus extérieurs (pylônes, mutations)



BUDGET ASSAINISSEMENT - Résultats 2016

Dépenses de fonctionnement : 26 388 €,

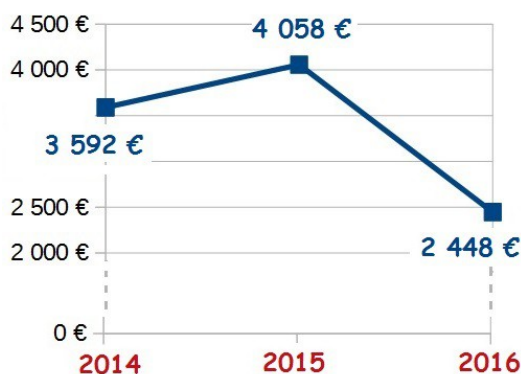
Recettes de fonctionnement : 26 250 €.

Dépenses d'investissement : 18 825 €,

Recettes d'investissement : 31 109 €.

Le budget d'exploitation présente donc un solde négatif de 138 €, et le budget d'investissement présente un solde positif de 12 284 €.

Suivi des factures éclairage public



Dépenses d'Investissement 2016 : 50 833 €

Postes les plus significatifs	Travaux studio	6 126 €
	Réseaux Pradines (fin)	10 656 €
	Acquisition matériels	3 858 €
	Mise aux normes Auberge (début)	1 415 €
	Logement derrière mairie (début)	1 740 €
	Remboursements emprunts	26 458 €

Recettes d'Investissement 2016 : 13 165 €

Cautions et amortissements	1 165 €
Vente remise derrière épicerie	12 000 €

Déficit section Investissement 2016 : 37 668 € en attendant versement subventions en 2017

BUDGET du CCAS - Résultats 2016

Dépenses de fonctionnement : 8 064 €,

Recettes de fonctionnement : 19 839 €.

VOTE DES BUDGETS PRÉVISIONNELS 2017 :

BUDGET PRINCIPAL COMMUNE :

Budget de fonctionnement équilibré à **361 660 €**

Budget d'investissement équilibré à **346 862 €**

BUDGET CCAS :

Budget de fonctionnement équilibré à **65 167 €**

Budget d'investissement équilibré à **42 919 €**

BUDGET ASSAINISSEMENT :

Budget d'exploitation équilibré à **58 599 €**

Budget d'investissement équilibré à **54 941 €**

FISCALITÉ :

UNE AUGMENTATION DES IMPÔTS LOCAUX DE **0,8 %** A ÉTÉ VOTÉE POUR **2017**

Bilan financier de travaux :

Comme évoqué dans le précédent bulletin, en tant que propriétaire des murs de l'**Auberge des Volcans**, nous avons dû faire réaliser des travaux de mise en sécurité incendie dans le bâtiment.

Ainsi des portes coupe feu, une alarme générale et un système d'évacuation des fumées ont été mis en place, le lambris de la cage d'escalier a été supprimé.

Le montant total des travaux s'élève à 20 510€. Les subventions obtenues sur ce projet sont de 16 346€ HT. Ainsi, seulement 4 164€ (20,3%) restent à charge de la collectivité.

Ci-dessous également, le bilan financier des travaux d'**enfouissement des réseaux électriques, téléphone et éclairage public à Pradines** :

Coût des travaux : 18 835€ HT ; Pris en charge par le syndicat des énergies du Cantal : 4 964 € ; Restent donc à la charge de la commune : 13 871€ (71%). Pour information, le SDE15 prend en charge 50 % des travaux électriques : la totalité des travaux télécom sont à la charge de la commune.

Travaux de voirie route de Lachaze

Après accord d'une subvention de 20 % de la part de l'État (DETR), nous avons enfin pu engager les travaux de voirie à partir du village de Roziers, et jusqu'au village de Lachaze. En effet, ces travaux de réfection avaient été reportés depuis plusieurs années, à défaut d'accompagnement financier suffisant. Comme déjà évoqué, c'est l'entreprise RMCL, qui a été désignée pour réaliser ces travaux qui sont maintenant terminés.

Un bilan financier de cette opération sera exposé dans le prochain bulletin, une fois toutes les factures réglées et les subventions versées.



En début d'année, nous avons évoqué la labellisation de la communauté de communes du Pays de Salers « Territoire Énergie Positive pour la Croissance Verte ». La comcom peut ainsi bénéficier d'une subvention de 2 millions d'euros jusqu'en 2020 pour réaliser des travaux et actions en faveur des économies d'énergie, des énergies renouvelables, de la

suppression des phytosanitaires et de l'éducation à environnement. Ainsi à titre d'exemple, pour les travaux de modernisation de l'éclairage public initiés début 2016, seuls 25 % resteront à notre charge.

La commune de Saint-Chamant s'est elle aussi positionnée sur cet appel à projet par l'intermédiaire du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne. La convention avec le ministère a été signée le 21 mars dernier. Nous avons ainsi obtenu la garantie de 80 % de financements de la part du ministère de l'environnement sur 3 projets :

- l'achat d'un véhicule utilitaire électrique pour l'employé communal ; ce dernier permettra de faire des économies sur l'entretien et le fonctionnement du tracteur.
- l'aménagement du cimetière pour substituer les désherbants chimiques dorénavant interdits par la mise en place d'une végétalisation de surface des espaces.
- la mise en place d'un jardin pédagogique dans le cadre des activités périscolaires

UNE ÉCOLE À LA CAMPAGNE

DEPARTS...

En cette fin d'année, il n'y a pas que les CM2 qui nous quittaient pour de nouveaux horizons... C'est avec regret, que nous avons appris le départ de notre directrice, **Delphine MONTEIL**, qui compte tenu de ses nouvelles responsabilités de maître formateur, doit partir pour une école d'application d'Aurillac... En effet, à défaut de crédits suffisants, le ministère privilégie la formation de ses futurs enseignants, dans des classes uniques, en ville. On ne peut que le regretter, puisque bon nombre de postes offerts en sortie de formation, ne correspondent pas à ce choix...



Bref, c'est la vie... Éléves, parents, anciens élèves et amis se sont retrouvés autour de Delphine le 6 juillet pour la féliciter et l'encourager : c'est un nouveau défi, un nouveau départ, l'occasion de découvrir d'autres fonctionnements, et toujours de s'enrichir de nouvelles rencontres. Nous lui souhaitons bon vent...

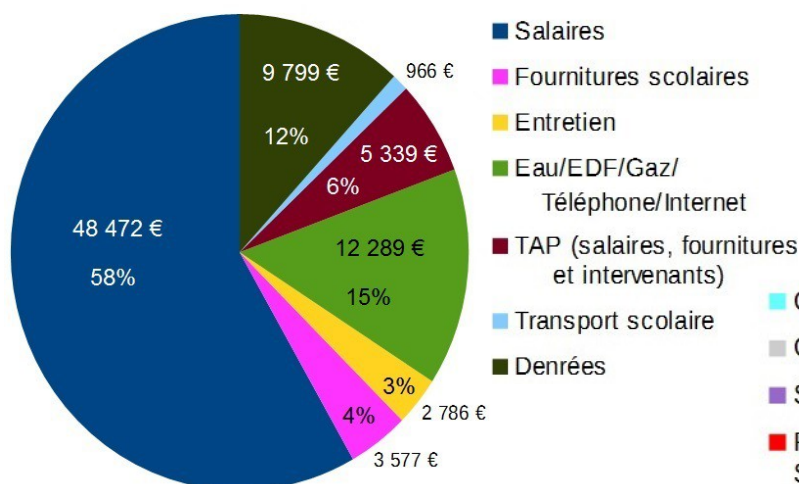
À l'occasion de cette belle soirée, nous avons noté le pragmatisme des enfants, qui ont bien noté qu'ils reverraient leur ancienne maîtresse très souvent, puisque maîtresse Delphine s'en va... mais la même Delphine, maman de Margot (CM1 l'an prochain) passera très souvent à l'école, et continuera de s'investir dans l'APE

Le 31 mars, veille des vacances de Pâques, c'est autour de **Yolande BOULAY** que tout le monde s'est réuni pour fêter avec la toute jeune retraitée, le départ d'une nouvelle vie. Voici plus de 8 ans que les enfants profitaient des bons petits plats de Yoyo. L'occasion de se souvenir de petites anecdotes : Une maman harcelée par son petit dernier tous les jours pour savoir si elle a demandé la recette de la soupe à Yoyo parce qu'elle est trop bonne (meilleure que la sienne) ; Un autre, qui est maintenant au lycée se souvient de la boîte à bonbons, sur l'armoire de la vaisselle : « *Le plus difficile en arrivant au collège, c'était de ne plus avoir droit aux fraises Tagada ou aux crocodiles Haribo de Yoyo* ».



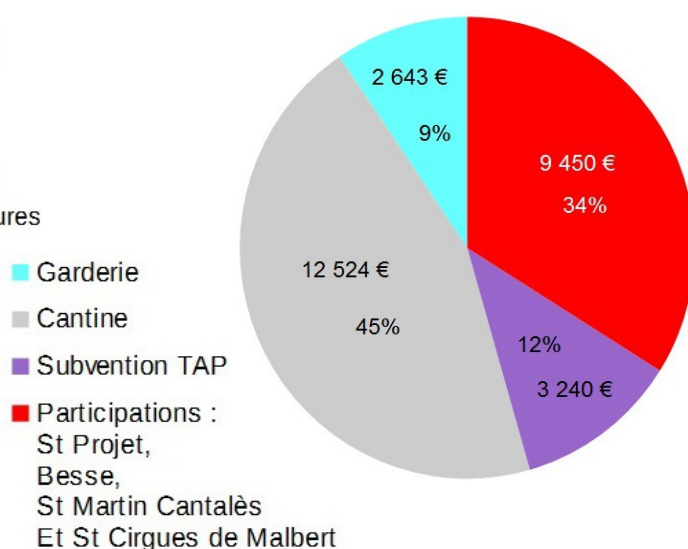
Difficile de prendre la suite de Yolande, qui plus qu'une cantinière était une vraie mamie gâteau pour les enfants. Nul doute que Marie-Pierre VIDAL, nouvelle cantinière saura relever ce défi !

L'ÉCOLE en CHIFFRES



Dépenses de fonctionnement 2016 : 83 228 €

Recettes de fonctionnement 2016 : 27 857 €



Au programme cet été, cet automne...

VISITES DE L'ÉGLISE :

L'Église est ouverte de la fin juin et jusqu'à la mi-septembre, de 10h30 à 18h30, tous les jours. L'Association Connaissance de la Vallée de la Bertrande propose à partir du 16 juillet jusqu'au 31 août, de 15h à 18h00 (tous les jours sauf le dimanche), une **visite guidée de l'exposition** sur le Chapitre de St Chamant et sur les Stalles et œuvres de l'Église de St Amand.

SAMEDI 15 JUILLET EN SOIRÉE

Fête au Château de Saint-Chamant

organisée par l'Association Connaissance de la Vallée de la Bertrande.

17h : **Spectacle de danses traditionnelles**

« Le traïtou du Ségala »

A partir de 19h30, **Repas** sous la Charmille

En soirée, **Récital** par le **Groupe Gabriel** suivi d'un **feu d'artifice avec embrasement du château**

Animations+spectacle+repas+feu d'artifice : 15€

Visite possible du château de 14h à 16h : 3€

SAMEDI 22 JUILLET MATIN

Découverte et perfectionnement RUGBY organisée par le **Racing Club de Saint-Cernin**



Rendez-vous à tous les enfants nés entre 2004 et 2012, de 10h à 12h au Terrain du Pêcher.

LES SAMEDIS 22 JUILLET ET 12 AOÛT

Randonnées autour du patrimoine rural de la commune de Saint-Chamant, organisées par l'Association Connaissance de la Vallée de la Bertrande.

- RDV à 13h sur la Place.

Goûter à l'arrivée - Participation 1€ et aussi :



SAMEDI 29 JUILLET RANDONNÉE NOCTURNE

Reposoir, et au retour Casse-croûte au terrain du Pêcher.

RDV à 19h sur la Place.

Participation 5€

SAMEDI 22 JUILLET CHRONO DE LA

BERTRANDE : CONTRE LA MONTRE DE 9 KM

Départ de Saint-Chamant à partir de 15 heures.

Arrivée, remise des prix et repas à Saint-Projet-de-Salers.



SAMEDI 5 AOÛT : FÊTE DU PAIN À AUZERAL,

organisée par le Comité des Fêtes,

À partir de 10h et tout l'après midi : **Vente de pain** cuit au four du village.

À 20H : **repas auvergnat** et **animation musicale**

FÊTE PATRONALE DE SAINT-CHAMANT

organisée par le Comité des fêtes

LUNDI 14 AOÛT

Concours de pétanque à partir de 14 heures, organisé par l'Auberge des Volcans

À 19 h : **casse-croûte**

MARDI 15 AOÛT

À partir de 10h00, jeux pour enfants, **pêche à la truite dans la fontaine**, etc.

Messe à 10h30

Dépôt de gerbe au Monument aux Morts à 11h30

Apéritif à l'Auberge à partir de 12 h

À partir de 15h, **Animation 4x4 réalisée par les TROCATERMS, course de petits cochons,**



jeux pour enfants

À 18 h, **animation**

Dès 19h30, **repas**

À 22 h, **feu d'artifice** et **soirée dansante animée par JM Animations**



SAMEDI 19 AOÛT : TOUR CANTAL PEDESTRE

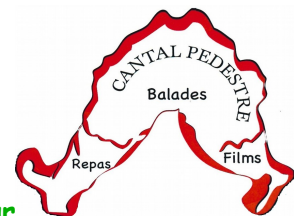
2 circuits : 10 et 17 km

Inscriptions à partir de 10h30 : 5€ (gratuit pour les moins de 12 ans)

Départ à 11 heures

A partir de 19h : **Repas pour les marcheurs et les habitants** dans la cour des écoles - 12 € - Apéritif, vin et café compris

Dès 21h : **projection d'un film sur la journée et sur la commune**



SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 SEPTEMBRE

visites guidées du patrimoine, organisées par l'ACVB.

En clôture, à 17h : « **Quintette Amoro** »

Apéritif offert

Programme pour les adhérents

du Club des Aînés de la Bertrande :

Dimanche 23 Juillet à 12h : repas à la salle polyvalente (anniversaires)

Mercredi 13 septembre à 12h : Repas à la Mangoune

Samedi 21 octobre à 14h : Quine à la salle polyvalente

Dimanche 10 décembre à midi : Repas de Noël à la salle polyvalente

Ce qui s'est passé cet hiver...ce printemps...



Samedi 3 juin :

Assemblée générale de la chasse

Yves Arnaud, le président a fait une présentation du bilan des prélèvements, du bilan financier de l'association ainsi que du nombre de cartes de chasse délivrées.

Ainsi, à l'ouverture, en septembre 2016, l'ACCA comptait 44 chasseurs.

Un grand MERCI à tous les bénévoles, que ce soit pour l'école, dans le cadre des TAP, pour l'entretien et le fleurissement de l'Église, du Cimetière, du Bourg ou des villages, ou encore pour leurs coups de mains proposés chaque fois que besoin, tous ceux qui donnent de leur temps et beaucoup de cœur, pour que Saint-Chamant soit une commune toujours plus ouverte et attractive.



21 mars : signature du TEPCV au PNRVA, côté Cantal étaient également présents : Vic sur Cère, Valuejols, Ségur les Villas et Le Clos



Travaux en cours dans le logement derrière la mairie



État civil :

Décès : Denise CHAMBON, le 21 mars 2017

Daniel BETAILLE, le 26 mai 2017

René FABRE, le 8 juillet 2017

Bienvenue aux nouveaux arrivants :

Cécile RAVIT, sa maman Annie et ses filles Gaïa et Athéna à la Rosette

Sandrine FLOTTE, Laurine et Thomas dans le logement au-dessus de l'épicerie



Une pensée pour Pierrot : Fête du Pain à Auzeral

Informations – Informations – Informations

Bientôt un site internet communal

Nous l'avons évoqué dans le dernier bulletin, nous allons commencer à travailler sur la construction du site internet de la commune. Après consultation de plusieurs spécialistes, nous avons retenu le créateur de site Basalte Image d'Anglards-de-Salers.

Une fois le site en place, des pages d'infos ou des liens seront créés pour les associations et les commerçants.

En savoir plus sur l'ambroisie



L'ambroisie est une plante invasive, très allergène. Dans 50% des cas, l'allergie à l'ambroisie peut entraîner l'apparition de l'asthme ou provoquer son aggravation.

Comme l'ensemble des communes du Cantal, Saint-Chamant s'est inscrite dans le réseau de surveillance national, car pour être efficace, il faut d'abord maîtriser l'expansion de l'espèce. Si vous avez un doute n'hésitez pas à faire un signalement auprès des référents : Pascal LOUVRADOUX et

Joëlle GRELLIER. Des affiches et flyers sont à votre disposition pour vous aider à ne pas la confondre avec d'autres plantes communes (armoïse).

Horaires d'ouverture de la mairie :

Le lundi, mercredi et vendredi de 8h à 12h

Le lundi et mardi de 14h à 17h30

Tél : 04.71.69.22.20

Mail : mairie.saintchamant@wanadoo.fr



A LOUER

**dans le Bourg de Saint-Chamant,
Au dessus de l'école, appartement
Type F3 – 49m² – 2 chambres
Entièrement rafraîchi**

Loyer : 288 €

**Renseignements en mairie
04.71.69.22.20**

Nos Nounous Locales :

Mme CHAUVET Sylvie

Eyfandes - 04.71.69.28.21

Mme GRANOILLAC Brigitte

Le Bourg - 04.71.48.47.06

Mme VIDAL Yvette

Les Aldières - 04.71.69.20.91

**Chez Corinne et José
Auberge des Volcans**

Ouvert 7j/7

Repas ouvrier – 12€

Repas à emporter

Tél : 04.71.69.40.46

**A l'épicerie
Chez Monique
Tous les samedis midi**

**Vente de poulets rôtis
Label Rouge**

**N'hésitez pas à passer
commande**

Tél : 04.71.69.25.59

TERRAINS À BÂTIR SAINT-CHAMANT

à 2 minutes
de la RD922

Exposition
plein Sud

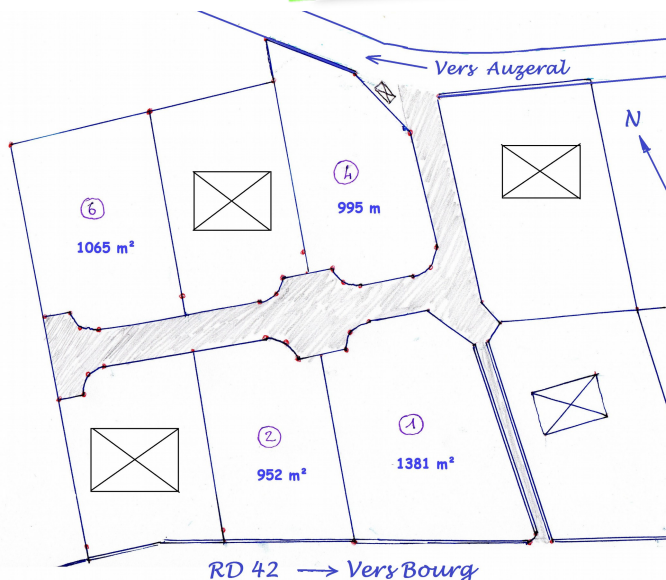
4

**LOTS VIABILISÉS
de 900 à 1100 m²**

École et
commerces
à proximité

RENSEIGNEMENTS EN MAIRIE

04.71.69.22.20



AUBERGE DES VOLCANS
HOTEL - RESTAURANT
 Corinne & José GÉRALDÈS

Le Bourg Tél. 04 71 69 40 46
 15140 ST CHAMANT Fax 04 71 69 26 34

Vival
 Viva la vie Chez Monique Viva la vie

Le Bourg - St Chamant
 Tél : 04.71.69.25.59

Chambres et table d'hôtes,
Philippe et Sylvie MERCIER

Hameau d'Autrières
 15140 SAINT-CHAMANT

04 71 47 67 32
 06 84 67 58 86

Christian BIDAN
 Autrières - 15140 ST CHAMANT
BROCANTEUR

DEBARRAS Gratuit
 de Caves, Greniers, etc...

Tél : 04.71.40.76.90 ou
 06.81.11.22.46 le soir uniquement

Boutique à St Martin Valmeroux
 Ouverte le samedi de 10h30 à 12h30

GAEC DE CONCHES
 Evelyne et Eric LAFON

Fabrication de fromages AOP
 Éleveurs Montbéliardes
 Vente de génisses

Tél./Fax : 04 71 69 27 42 - Mobile : 06 70 51 67 41
 lafon.eric15@orange.fr

GARAGE ALAIN CHAUVET
 Véhicules occasions
 VL - 4x4 - Utilitaires

- Mécanique
- Tôlerie
- Peinture
- LES ALDIÈRES

15140 Saint-Chamant
 04 71 69 28 80

LV **Vincent** *LV*
Créations

Toute la petite ferronnerie décorative
 d'intérieur et d'extérieur
 Réalisation de vos idées

LV Tél. / Fax : 04 71 67 91 56 *LV*

Christian LAJARRIGE

Boucherie - Charcuterie
 Salaisons - Traiteur

15130 SAINT-ILLIDE
 04 71 49 70 68

15310 SAINT-CERNIN
 06 82 48 09 82

A St Chamant les
 mercredis et
 vendredis

Ets GARCELON Raymond

TRAVAUX PUBLICS
 MAÇONNERIE

15140 SAINT-MARTIN-VALMEROUX
 Tél. : 04 71 69 26 31 - Fax : 04 71 69 44 17

SIRET 318 279 684 00019

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
CHRISTOPHE VIDAL

Le Champ de l'Hôpital
 15140 SAINT-CIRGUES DE MALBERT
 Tél./Fax : 04 71 69 26 51
 Portable : 06 76 38 67 05